

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Analyse
Code	
Filières, orientations et options	<ul style="list-style-type: none"> - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale chant - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction d'orchestre - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale direction de chœur - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale composition à l'image -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Avoir validé l'unité d'enseignement Solfège I et II, Harmonie I, Contrepoint I et Histoire de la musique I et II
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser des œuvres musicales en identifiant et en expliquant les principales structures formelles, harmoniques, mélodiques et rythmiques, ainsi que les techniques de composition utilisées. • Enrichir le vocabulaire et les outils à disposition pour décrire les phénomènes musicaux, approfondir la compréhension des langages et de leur évolution. • Développer une compréhension des œuvres et sa capacité à rendre compte oralement ou par écrit de leurs éléments spécifiques et originaux. 	

- Développer un sens critique par rapport aux diverses approches analytiques et en apprécier la complémentarité.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Étude des grands courants stylistiques musicaux dans différentes périodes de l'histoire de la musique, au travers d'œuvres majeures du répertoire musical.

L'accent est mis sur la connaissance des styles, l'évolution de la forme, du langage musical, des procédés compositionnels et des techniques d'instrumentation et d'orchestration.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production écrite

S1 : Examen écrit de 120'

S2 : Examen écrit de 120'

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Examen écrit noté en fin du 1^{er} semestre comptant pour 1/3 de la note finale.

Examen écrit noté en fin d'année comptant pour 2/3 de la note finale.

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Rodolphe SCHACHER, Luciane BEDUSCHI, Victor CORDERO (NE)

11. Validation du descriptif

Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM